

Mairie de Coulouze.

Le Maire de Coulouze certifie que, dans sa séance du 23 mai 1888, le Conseil Municipal a délégué, parmi ses membres, M. Canton, adjoint au Maire et M. M. Cartier et Rey, Conseillers, pour représenter la ville de Coulouze aux funérailles de Victor Hugo.

Ils ont été également chargés de déposer, au nom de la ville, une couronne sur la tombe de ce grand citoyen.

Coulouze, le 23 mai 1888.

Le Maire,



4 JUN 5 R

COULOZE